

Appel d'offres



Rivière-des-Prairies
Pointe-aux-Trembles

Montréal 

Direction des travaux publics

Des soumissions sont demandées et devront être reçues, avant 11 h à la date ci-dessous mentionnée, à la réception de la Maison du citoyen, située au 12090, rue Notre-Dame Est, Montréal (Québec) H1B 2Z1, pour :

Appel d'offres : IMM20-01

Descriptif : Réfection des toitures des abris de sel des deux cours de services de l'arrondissement Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, respectivement situées au 9255, boul. Henri-Bourassa Est et au 3535, 36^e Avenue

Date d'ouverture : Le mercredi 18 mars 2020

Dépôt de garantie : Chèque visé ou lettre de garantie bancaire irrévocable ou cautionnement de 10% de la valeur de la soumission, incluant les taxes.

Renseignements : Véronique Béland, Gestionnaire immobilier, DTP

RDP-PAT-TP-Soumissions@ville.montreal.qc.ca

Important : Une visite obligatoire des lieux devra se faire le jeudi 27 ou le vendredi 28 février 2020. La date limite pour prendre rendez-vous est le mardi 25 février avant 16h00.

Pour être considérée, toute soumission devra être présentée sur les formulaires spécialement préparés à cette fin.

DOCUMENTS Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter de la publication du présent avis.

Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SEAO), en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web www.seao.ca. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SEAO.

Chaque soumission doit être placée dans une enveloppe cachetée et portant l'identification fournie en annexe du document d'appel d'offres.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS

Les soumissions seront ouvertes publiquement à **11 h, le mercredi 18 mars 2020**, soit immédiatement après l'expiration du délai pour leur présentation, à la Maison du citoyen située au 12090, rue Notre-Dame Est, Montréal (Québec) H1B 2Z1. La Maison du citoyen est ouverte de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30, du lundi au vendredi.

L'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Fait à Montréal, le 19 février 2020

La secrétaire d'arrondissement substitut
Julie Boisvert